



# Comment mobiliser autour des vaccinations

## Le médecin du travail en établissement de santé

I. Buisson-Vallès – Médecin du travail du personnel hospitalier – CHU de Bordeaux  
Les Vaccinations – Colloque ADEA – 2 octobre 2009  
Cambo-Les Bains

# Mobiliser les personnels paramédicaux médicaux



# Vaccinations en Santé-Travail

## Difficultés-questions

- Populations ciblées
- Évaluation du risque
- Recommandations
- Réalisation pratique
- Imputation financière / accidents vaccinaux
- Refus de vaccinations....



## Vaccinations en santé au travail (1)

- Médecin du travail peut remplir ses missions à l'occasion
  - Visites médicales : importance de la visite d'embauche , suivi des vaccinations lors des visites périodiques
  - Tiers temps : sensibilisation / risque biologique + vaccinations
- Actions du médecin du travail guidées par **l'évaluation des risques professionnels**
  - responsabilité de l'employeur

## Vaccinations en santé au travail (2)

- Dans les établissements de santé, une des expositions professionnelles principales des salariés

### ☞ **RISQUE BIOLOGIQUE**



## Vaccinations en établissements de santé

### Réglementation

#### Vaccinations obligatoires

- Diphtérie
- Tétanos
- Poliomyélite
- Hépatite B
- BCG
- ⊕ *Typhoïde : obligatoire uniquement pour les personnels d'analyses biomédicales qui manipulent des selles*

#### Vaccinations recommandées

- Coqueluche
- Varicelle
- Rougeole – rubéole
- Grippe (obligation suspendue mais non abrogée)
- Hépatite A

En population générale : 3 vaccinations obligatoires :  
Diphtérie – Tétanos - Polio

## Vaccinations en établissements de santé

- But des vaccinations en milieu de travail
  - Protéger les salariés : vaccination « égoïste »
- De plus en plus de recommandations en matière vaccinale
  - Prévention des infections nosocomiales : protection du patient : vaccination « altruiste »
  - Responsabilisation du professionnel
- Réalisées selon les recommandations du CTV approuvées par le HCSP

## Contraintes du médecin du travail

### Vaccinations obligatoires

- Code de la Santé Publique
- **Responsabilité de l'employeur d'exiger les preuves vaccinales**
- MT doit s'assurer
  - Que les vaccinations ont été réalisées
  - Que l'immunité des salariés (selon vaccin) est compatible avec l'activité professionnelle, sans nuire à leur santé
- Si refus ou contre-indication
  - Pas d'exposition au risque permise
  - Aptitude à évaluer au cas par cas (voire inaptitude – ex/ hépatite B)
  - Risque de refus d'embauche ou de rupture de contrat
  - En fonction de l'évaluation du risque
  - Et des moyens de prévention à disposition

### Vaccinations recommandées

- Recommandations HCSP
- Vaccination, voire immunisation, à la charge de l'employeur en fonction du risque professionnel
- L'employeur ne peut exiger la vaccination
- Si refus de la vaccination par le salarié
  - Pas d'éviction du poste
  - Sauf si risque particulièrement important et existence d'un vaccin ayant une efficacité et une innocuité reconnues

**Si accident vaccinal ⇒ accident du travail**

## Obligations du médecin du travail

- Information +++/ avantages et inconvénients de la vaccination / risques liés à l'exposition
  - à l'employeur, aux salariés et à leurs représentants (CHSCT - DP)
- **Établit la non contre-indication**
- Pratique lui-même la vaccination ou délègue à l'infirmière
- Salarié a le libre choix du médecin vaccinateur

## Quelques freins

- Le médecin du travail n'a pas le droit d'accéder au dossier médical du salarié, y compris pour le « chapitre » vaccinations
  - Pas facile d'effectuer le suivi dans ce cas.....
  - Heureusement, les salariés nous apportent spontanément leur carnet pour les mises à jour éventuelles !!!!

## Exemple 1

- **A l'occasion des visites médicales**
  - Ne pas focaliser **uniquement** sur les vaccinations obligatoires
  - Après repérage des expositions, sensibiliser / vaccinations recommandées
    - Facteur favorisant : le médecin du travail de l'établissement dispose du vaccin (**plus on facilite l'accès à la vaccination, meilleur est le résultat**)

## Exemple 2

### ■ Sensibiliser les personnels médicaux du CHU

- Population avec taux de couverture insuffisante (ex/ hépatite B)

Au CHU  
de  
Bordeaux

- Demande d'un état des vaccinations à tout médecin prenant un poste au CHU (Interne, CCA, PH...étendu aux externes à partir de la 5<sup>ème</sup> année) : formulaire dans le dossier administratif – retour vers le service de santé au travail sous pli confidentiel
- Même démarche pour les médecins en poste : formulaire adressé par mail par SST au corps médical – retours plus aléatoires.

## Exemple 3

### ■ A l'occasion d'un contage (cas index parmi le personnel et risque pour les patients)

- Se déplacer au plus près des salariés pour informer
  - Sur la pathologie : risques pour le patient, pour les collègues et son entourage familial
  - Sur l'existence de la vaccination

## Exemple 4

- Le médecin du travail en établissement de soins peut être amené à dispenser des **enseignements** dans les écoles paramédicales
  - Peut faire passer des messages
    - Rappel vaccination obligatoire
    - Sensibilisation vaccinations recommandées selon les fonctions et spécialités

## Autres exemples

- **Communication +++**
  - Indispensable pour des vaccinations comme la grippe
  - Importance d'un message unique (lutter contre les idées reçues)
- **Encourager la vaccination au sein des services pour la vaccination contre la grippe saisonnière**
  - Montrer l'exemple : si chef de service et cadre se vaccinent...le reste de l'équipe plus enclin à se faire vacciner
- **Réaliser des plaquettes autour d'une pathologie infectieuse**
  - Information / risques
  - Information / prévention



## Mobiliser les médecins du travail



## Quelques pistes

- Sociétés régionales de médecins du travail
- Réseau régional de médecins du travail d'établissements de soins (réseau aquitain)
  - Mise à jour des connaissances
  - Partager des expériences
  - Mettre en place des stratégies communes
  - EPP
- Réseau national de médecins du travail des personnels hospitaliers

## Conclusion

- Savoir user de persuasion, pour les vaccinations recommandées mais aussi pour les vaccinations obligatoires (hépatite B), voire remettre l'aptitude médicale en question dans ce dernier cas.
- Lutter contre les idées reçues +++
- **Pour bien avancer, travailler en complémentarité :** médecin généralistes, spécialistes (pédiatres, infectiologues...) et médecin du travail
  - La vaccination c'est une chaîne de l'enfant au sujet âgé
- Savoir recommencer et recommencer....
  - Nécessite beaucoup d'énergie
  - Très chronophage